

Le chauffage au mazout, suggéré aux Madelinots

par Michel DAVID

QUÉBEC — Les abonnés d'Hydro-Québec aux îles de la Madeleine ne paieront pas leur électricité plus cher qu'ailleurs au Québec, mais se verront offrir un programme de compensation financière "beaucoup plus généreux" pour se convertir au mazout.

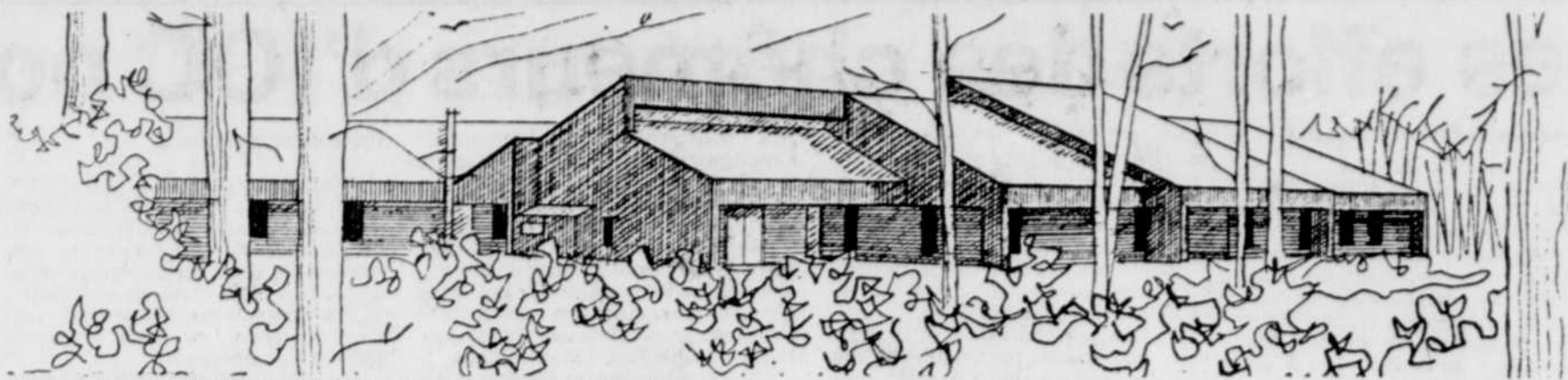
C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, alors qu'il rendait publics les tarifs d'Hydro-Québec pour l'année 1982.

Aux îles de la Madeleine, 70 pour 100 des résidences sont déjà chauffées au mazout, mais 30 pour 100 le sont toujours à même l'électricité produite par la centrale thermique de Cap-aux-Meules.

En 1981, il en a coûté \$14 millions à Hydro-Québec pour produire l'électricité nécessaire aux besoins des Madelinots. Les revenus que la société d'État en a tirés ne s'élèvent toutefois qu'à \$3 millions. Le déficit est donc de \$11 millions.

Cette situation n'est pas nouvelle. En 1979, Hydro-Québec avait déjà institué un programme de compensation financière pour inciter les Madelinots à mieux isoler leurs résidences et à abandonner le chauffage à l'électricité au profit du mazout. Beaucoup en ont profité, mais au même moment, d'autres convertissaient leur système de chauffage au mazout à l'électricité.

Le ministre Duhaime a donc décidé de se rendre lui-même aux îles et proposera un nouveau programme dont les modalités devraient être connues avant le 1er janvier 1982.



Le centre d'accueil de Baie-Trinité coûtera un peu plus de \$1 million.

"Mini-CLSC" à Baie-Trinité

par Jean Didior FESSOU

BAIE-TRINITÉ — C'est lundi, en fin de matinée, que le ministre d'État au développement social, le docteur Denis Lazure, procédera à la levée de la première pelle de terre symbolique marquant le commencement des travaux du centre d'accueil de Baie-Trinité, sur la Côte-Nord.

Projet planifié depuis deux ans par le centre de santé de Port-Cartier, ce nouvel établissement sera érigé au coût de \$1,4 million et comprendra un centre d'hébergement qui pourra ac-

cueillir 15 personnes âgées et des locaux qui permettront aux professionnels du centre de santé de Port-Cartier de travailler sur place.

M. Denis Gagnon, porte-parole du centre de santé, soutient même que ce nouvel établissement pourra facilement être comparé à un "mini-CLSC".

C'est la Corporation d'hébergement du Québec qui assume la responsabilité du projet tandis que la firme d'architectes de Sept-Iles Belzile, Brassard, Galiène et Lavoie en a

dessiné les plans. Les ingénieurs Tremblay et Deschênes de Baie-Comeau et Maloney, LGL de Sept-Iles en ont supervisé l'élaboration et surveilleront les travaux de construction confiés à l'entrepreneur Julien et Maltais de Hauterive.

Situé sur le bord de la mer, juste derrière l'église et le centre paroissial, cet établissement desservira la population répartie entre Godbout et Pentecôte.

En plus de faciliter la tâche des professionnels du centre de santé de

Port-Cartier et d'accueillir une quinzaine de personnes âgées, cet établissement permettra de créer une vingtaine d'emplois permanents à Baie-Trinité même. Ces emplois, ce sont ceux d'infirmières, préposés aux malades et à l'entretien, etc.

C'est-à-dire, dans les faits, le plus gros employeur de la petite localité réputée pour les saumons de sa rivière. En effet, le plus gros employeur de l'endroit, Les Harengs du Nord, ont fermé leurs portes quelques mois après l'ouverture faute de... harengs pour alimenter l'usine.

Le Salon International du Livre de Québec INVITE LES AUTEURS QUEBÉCOIS À PARTICIPER AU GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE 1981-82



La relève du roman québécois

"PRIX ROBERT CLICHE"

BOURSES LE SOLEIL

dans le cadre du

11e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Le concours "LA RELEVÉ DU ROMAN QUÉBÉCOIS" est ouvert à tous les hommes et femmes du Québec (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les œuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "ROMAN" et ce, sous toutes ses formes.

Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:

"LA RELEVÉ DU ROMAN QUÉBÉCOIS"
2535, boulevard Laurier, suite 530, Ste-Foy
chez tout bon libraire

Les participants devront faire parvenir leur manuscrit, par courrier recommandé au plus tard le 31 décembre 1981, à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.

Réponse à l'oppression municipale

La démocratie est en bonne santé au conseil de Matane

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — La démocratie n'est pas un vain mot et les conseillers sortants de la ville de Matane ne sont pas les pions du maire Roger Dion.

Du moins, c'est la précision qu'ont défendue vigoureusement hier, les trois membres du conseil municipal qui brigueront à nouveau les suffrages aux élections, soit MM. Noël Blouin, Noël Plourde et Victor Bernier, ainsi que les deux conseillers réélus, MM. Camille Nazair et Donald Lévesque.

Les cinq hommes ont rencontré la presse locale pour corriger "la fausse image" que véhicule l'opposition. Selon M. Donald Lévesque, réélu sans opposition, "la démocratie est en bon-

ne santé à l'hôtel de ville et les politiques qui iraient contre le bien public peuvent être contestées.

"Nous ne sommes pas muselés. Nous avons cependant décidé comme politique que le maire ou le pro-maire sont les porte-parole," M. Noël Blouin, dont le siège est contesté par M. Réjean Dubé, a enchaîné en avançant: "Nous ne sommes pas des suiveurs. Nous sommes capables d'exprimer nos idées."

"Qu'on nous accuse que toute décision est prise à l'unanimité par obligation, c'est faux. Les rapports des assemblées le prouvent: ce n'est pas unanime toujours, mais quand un projet a du bon sens, nous sommes unanimes."

Les conseillers en sont même venus à déplorer le peu de participation

des citoyens aux assemblées publiques. En quatre ans, la plus grosse assemblée n'a attiré que 30 personnes environ et la moyenne se situerait plutôt aux alentours d'une ou deux personnes, dépendant souvent du nombre de journalistes.

"Les politiques peuvent être contestées, a repris M. Lévesque. Ce serait même sain que cela se fasse, si c'est constructif." Cependant, l'administration municipale n'est pas coupée de la base, comme le laissait entendre récemment l'aspirant à la mairie, M. Fernand Dugas.

De nombreuses commissions municipales constituent un outil efficace de consultation, a indiqué M. Camille Nazair, expliquant que les membres sont formés d'un élu, de fonctionnaires de la ville et de gens "pro-

venant de l'extérieur". Ces commissions touchant aussi bien l'urbanisme que le loisir ou le développement économique impliquent les citoyens.

"La faiblesse (de l'administration), c'est l'information" diffusée au conseil au sujet de ses réunions, a reconnu M. Camille Nazair. "Il faudra trouver des correctifs." Ces corrections de parcours pourraient bien se traduire par un bulletin municipal qui aborderait aussi bien les services rendus par la municipalité que les décisions qui sont prises par l'administration.

Les cinq conseillers sortants ne forment pas une équipe politique mais une équipe de travail. Ils se sont dit d'avis que le temps n'était propice pour le changement du maire Roger Dion, qui occupe cette fonction depuis 18 ans.

Où aller dans nos régions

Bas-St-Laurent

— Causapscal: Exposition de cuivre repoussé du détenu GAETAN BOUCHARD, jusqu'au 9 nov. Café La Virée. Entrée libre.

— Rimouski: Exposition de CHARLES BEGIN peintre, du 21 oct. au 2 nov. Galerie Basque, 1402 St-Germain ouestm Tous les après-midi (sauf le lun.) 13h à 17h, en soirée jeu., ven. 19h à 21h.

— Rivière-du-Loup: Exposition des créateurs en arts visuels AU TOUR DES ARTS, du 16 oct. au 8 nov. Musée du Bas-St-Laurent, 300 rue St-Pierre.

— Rivière-du-Loup: Spectacle du groupe jazz "GRAAL", du mer. au sam. à compter de 22h. Café Québécois, 1 rue St-Laurent.

— Rivière-du-Loup: Exposition des batiks de PAULINE VEILLEUX, jusqu'au 8 nov. Galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine.

— Rivière-du-Loup: Conférence "LES CORPS ÉROTIQUES" donnée par le Dr Jean-Yves Desjardins, ven. 20h30. Centre culturel, 85 rue Ste-Anne. Adm.: \$5. Également pièce de théâtre "BACHELOR", 27 oct. 20h30. Adm.: \$7, \$8, \$9.

Beauce

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle

Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem. également.

Bois-Francs

— Arthabaska: Exposition de l'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AMATEURS D'ANTIQUITES, dim. jusqu'au 29 nov. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h.

Charlevoix

— Baie-St-Paul: Exposition de DENYS MATTIE peintre, du 3 au 31 oct. de 9h à 17h, le dim. 13h à 17h. Centre d'art, 4 boul. Fafard.

— Clermont: Premier grand championnat de "500", organisé par la GARDE PAROISSIALE, le 1er nov., au sous-sol de l'église. Inscription: 9h30 à 10h30 et pour les joueurs de l'extérieur, elle se fera avant le 31 oct. Inf.: 439-4913.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Lun. au ven. 9h à 17h; dim. 13h à 17h, jusqu'au 1er nov.

— Montmagny: Exposition de

peintres et sculpteurs animaliers du Québec "POILS ET PLUMES", jusqu'au 25 oct. Centre d'art L'Envolée, 62 rue St-Louis. Tous les jours 12h à 17h, jeu., ven. 12h à 21h.

— Montmagny: 10e FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE, avec l'animateur Gilles Gosselin, la troupe des Satepipettes et les marionnettes de Janot Lessard. Jusqu'au 25 oct., au sous-sol de l'église St-Thomas.

— St-Charles de Bellechasse: Exposition "TREMBLAY, BELLEFLEUR ET GIGUERE", jusqu'au 25 oct. Galerie Charlotte-Frenette, 60 ave Royale. Sam., dim. 12h à 17h.

— L'Islet-sur-Mer: Visite de briseglace "ERNEST-LAPOINTE". Musée maritime Bernier, jusqu'à la fin oct. Tous les jours de 9h à 18h.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition des objets personnels de "PAUL PROVENCHER, LE DERNIER DES COUREURS DE BOIS". Musée Baie-Comeau. Jusqu'au 25 oct. Mar. au dim. 13h30 à 17h, mar., mer. soirs 19h à 21h.

— Baie-Comeau: Les jeunes musicales BCHR vous invitent à un "BRUNCH MUSICAL" dim. 12h. Manoir Comeau. Invités: Luce Dugas, chanteuse, Caroline Olsen, étudiante en piano et Geneviève

Simard, animatrice. Réservation: 296-3391.

— Sept-Iles: Avec la collaboration du Musée de l'homme à Ottawa, le Musée de Sept-Iles présente "LES MYTHES ET LE SYMBOLISME MEDICAL DANS L'ART ESQUIMAUX". Jusqu'au 15 nov.

Gaspésie

— Gaspé: Pièce de théâtre "BACHELOR" le 25 oct. 20h30. Polyvalente de Gaspé.

— Matane: Exposition itinérante regroupant "15 ARTISTES DE L'ÉPAULE". Galerie d'art, jusqu'au 15 nov.

Portneuf

— Port-Rouge: Conférence de ROBERT JASMIN, sur la Pologne, auj. 20h30. Moulin Marcoux.

Rive-Sud de Québec

— Lévis: Réunion mensuelle de l'ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES, sam. 20h. Ancienne école des Sts-Martyrs, 890 ave Lévis. Conférencier: Louis Fortin.

— St-Etienne: Exposition des œuvres de JACINTHE PAQUIN, peintre, du 25 au 31 oct. Moulin des arts, 301 Principale est. Sem. 14h à 21h, sam. 14h à 16h30.

centraide
québec

PENSEZ DON

généreusement

CADRES DÉLEGUÉS 1981

Jean-Yves Gosselin
Chef des cadres
Hydro-QuébecPierre Côté
Imperial Tobacco
LimitéeJoseph Malack
L'Union canadienne,
Compagnie d'AssurancesClaude Desjardins
Société des Alcools
du QuébecYvon Lefebvre
Banque Nationale
du CanadaGuy Beaulieu
La Régie de l'Assurance
Automobile du QuébecJean-Marie Martel
I.B.M. CanadaAndré Girard
Banque Nationale
du CanadaJean Vallée
Les Industries
Valcarier Inc.Jean-Paul Trahan
Banque Royale
du CanadaLionel Barthe
Les Chantiers
Davie LtéeLéo Morin
La Société des Loteries
et Courses (Loto-Québec)

Monsieur Yves Demers, président du conseil d'Administration de Centraide-Québec, remercie les compagnies qui ont prêté les personnes ci-haut mentionnées comme cadres délégués lors de la campagne de souscription 1981.

Ces cadres délégués sont à la disposition de Centraide-Québec pour une période de 8 semaines afin d'organiser la souscription par contribution sur le salaire au sein d'entreprises de la grande région desservie par Centraide-Québec.

Eau potable

Sainte-Catherine devra payer une partie de la note

par Raymond GAGNE

SAINT-CATHERINE — Les contribuables de Sainte-Catherine de Portneuf, abonnés au service d'aqueduc, savent maintenant qu'ils auront à débours pour l'exploitation de nouvelles sources d'eau potable.

A moins que leur municipalité entreprenne des procédures contre les pollueurs de cinq de ses anciennes sources rendues inutilisables il y a deux ans par un produit chimique utilisé par les producteurs de pommes de terre de la municipalité, le carbofurant. Et, c'est l'évidence même, si la Justice donne raison à la corporation municipale et ordonne qu'elle soit dédommée.

LE SOLEIL a appris, hier, que le Conseil du trésor avait finalement accepté la demande d'aide de la municipalité de Sainte-Catherine.

Les autorités municipales qui ignorent encore les conditions imposées par le Conseil du trésor, ne s'attendent pas moins de recevoir au moins 50 pour 100 du montant de leur demande qui s'établissait au départ à \$154,000.

Si tel était le cas, la subvention devrait être de l'ordre d'environ \$75,000, l'autre partie devant être financée sur une période de 15 ans. Le règlement d'emprunt à cet effet est d'ailleurs déjà en préparation.



M. Ezio Bera exhibe un morceau de saumon à fumer. Le Soleil, Anne-Marie VOISARD

Ouverture du nouveau fumoir Saint-Antoine

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY — Au restaurant, vous choisissez une entrée de saumon fumé? Peut-être aimez-vous mieux manger votre poisson chez-vous, quand vous fêtez entre amis? Peu importe. Le saumon fumé qui se trouve dans votre assiette a 90 chances sur 100 d'être passé par le Fumoir Saint-Antoine.

Ezio Bera, le propriétaire et président fête aujourd'hui même l'ouverture de son nouveau fumoir, le cinquième depuis qu'il a décidé, il y a sept ans, de fumer du saumon pour ses clients du Café de la Paix, à Québec.

De 10 à 12 filets qu'on fumait à la fois au début, on est passé maintenant à 4,000 livres de poisson par semaine. Du saumon surtout. D'énormes saumons rouges du Pacifique. Aussi de l'omble de l'Arctique et du saumon de l'Atlantique. Les meilleurs, mais plus difficiles à obtenir parce que souvent mal congelés. "Tout croches", comme dit M. Bera.

En plus grand

Après l'incendie du début de juin qui a rasé l'ensemble des installations un an presque jour pour jour après leur construction, on a décidé de tout refaire, mais en plus grand encore et en plus pratique. Le nouvel édifice de 70 sur 50 pieds, comprenant sous-sol aménagé, offre 1,000 pieds de plus en espace que le précédent. C'est un investissement de \$200,000, comparativement à \$250,000 avant le feu. Les fondations et quelques moteurs ont pu être sauvés.

Avec \$85,000 d'assurances, il fallait de l'audace pour reconstruire. Pour la troisième fois depuis qu'il est en affaires, Ezio Bera a obtenu l'aide du MEER. Une subvention qui équivaut à 25 pour 100 du coût de l'investissement. Il doit cependant rembourser le montant d'une autre subvention qu'il avait obtenue avant le feu. Le gouvernement du Québec a aussi donné son appui. La subvention couvre 20 pour 100 des coûts.

On a mis 26 jours pour reconstruire. Depuis un mois, la production a repris son rythme normal. Tous les employés sont revenus. Ils étaient sept. Deux nouveaux se sont ajoutés. Il y a aussi Ezio Bera et sa femme qui travaillent dans l'entreprise.

La mousse de saumon

En plus du saumon, on fume maintenant l'esturgeon et la truite. M. Bera ne comprend pas que la truite du Québec, "la meilleure au monde", dit-il, se vende \$0.40 de plus la livre que celle de l'Ontario. C'est trop cher, à son avis, pour qu'on puisse soutenir la concurrence. Il ne se prive pourtant pas, à l'occasion, de fumer la truite d'ici.

Puis il y a cette mousse de saumon, avec des câpres, de l'oignon, du citron, de l'huile, qui ne demande plus qu'à aller garnir des canapés. C'est le dernier-né des produits du Fumoir Saint-Antoine. Ezio Bera est fier de sa recette. Avec raison d'ailleurs. "C'est le résultat, dit-il, de 20 ans d'expérience en cuisine".

Les Pêcheurs unis du Québec ont acheté l'exclusivité de la mousse. C'est eux qui la redistribuent ensuite dans les supermarchés, notamment dans les magasins Coop.

Depuis un an, Ezio Bera ne vend plus ses produits qu'à des grossistes de Québec. Ce qui explique qu'on retrouve son saumon fumé aussi bien à la table des restaurants que dans les poissonneries et les magasins d'alimentation fine. Il a des clients à Montréal. Il en a d'autres à Ottawa, Toronto, Boston et New York. Sur les avions qui partent de Dorval ou de Mirabel, le saumon qui figure au menu vient encore de Saint-Antoine.

Vingt tonnes de saumon

Occasionnellement, il est arrivé à M. Bera de vendre ses produits en France et même en Afrique. Récentement, il a refusé une commande en provenance du Brésil. On voulait 20 tonnes de saumon fumé pour Noël. Il aurait fallu engager une vingtaine d'employés surnuméraires. Les former pour qu'ensuite ils aillent porter ailleurs les secrets du Fumoir Saint-Antoine. Ezio Bera refuse de courir ce risque.

Le saumon est fumé au bois d'ébène après avoir été salé, dessalé puis séché. Il y a sûrement quelques épices ou autres assaisonnements. Mais il y a surtout l'expérience qui fait qu'on arrive à bien doser chaque opération. Au total, il faut compter 36 heures environ entre le moment où arrive le saumon frais entier et celui où il se retrouve fumé, prêt pour la dégustation.

en bref

"Faut divorcer"

THETFORD-MINES — La troupe de théâtre "Les Cabotins Inc.", de Thetford-Mines, entreprendra sa quatorzième saison en présentant la comédie dramatique de Bertrand B. Leblanc, "Faut divorcer", les 24, 25, 27, 29 et 31 octobre, à l'auditorium de l'école polyvalente, à 20h30. Les trois personnages de la pièce seront interprétés par Pierre Sévigny, Marjolaine Tardif-Laliberté, et Maurice Grégoire dans une mise en scène signée par Gaëtan Giguère. Les billets sont en vente dans les pharmacies. On peut en obtenir également en téléphonant à (418) 338-1255.

Aéroport régional

VICTORIAVILLE — L'Association des pilotes des Bois-Francis a obtenu l'appui de la Chambre de commerce de la région dans ses démarches pour obtenir des améliorations à l'aéroport régional de Victoriaville. Le projet à l'étude prévoit l'élargissement et l'allongement de la piste, l'aménagement d'espaces de stationnement pour avions et automobiles, et l'agrandissement des aires de dégagement de la piste.

Patino-o-thon

EAST-BROUGHTON — Le Club de patinage artistique d'East-Broughton organise son patino-o-thon annuel, le samedi 31 octobre. L'activité coïncidera avec la célébration de la fête de l'Halloween. Des prix seront décernés aux participants qui seront les mieux déguisés pour la circonstance. L'objectif de la souscription a été fixé à \$2,500. Une somme de \$2,180 avait

été recueillie l'an dernier. Fondé il y a quatre ans, le club compte 70 membres âgés de 3 à 45 ans. Trois instructeurs donnent 16 heures de cours par semaine.

Lyster a fait son choix

LYSTER — La décision de la municipalité de Lyster d'adhérer à la MRC (municipalité régionale de comté) de l'Érable (Plessisville-Pfincerville) n'a pas été prise sans heurt. Le 3 novembre 1980, le conseil avait choisi de se joindre à la MRC de Lotbinière. Par la suite, les conseillers avaient opté, sur division, pour la MRC de l'Érable. Cependant, le maire Elphège Boissoneault avait utilisé son veto pour rescinder la résolution. Finalement, le 5 octobre dernier, les membres du conseil décidaient à l'unanimité de faire partie de la MRC de l'Érable.

Bois de 8 pieds

SAINT-GEORGES — Les producteurs de bois de la Beauce qui désirent obtenir un contingent de sapin et épinette en 8 pieds de longueur pour l'année 1981, doivent en faire la demande par écrit au Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, le plus tôt possible, si cela n'est pas déjà fait. Le prix établi pour une corde de 8 pieds de longueur sera le double de celui d'une corde de 4 pieds de longueur et que le minimum qui pourra être accordé à un producteur sera d'un voyage de camion soit 10 cordes de 8 pieds de longueur. Pour une demande supérieure à 10 cordes, le contingent sera établi en fonction du volume de bois sur pied de sapin et épinette que possède un producteur.

Où aller dans nos régions

Beauce

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem. également.

Bois-Francis

— Arthabaska: Exposition de l'ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES AMATEURS D'ANTIQUITES, dim. jusqu'au 29 nov. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h.

Charlevoix

— Baie-St-Paul: Exposition de DENYS MATTE peintre, du 3 au 31 oct. de 9h à 17h, le dim. 13h à 17h. Centre d'art, 4 boul. Fafard. — Clermont: Premier grand championnat de "500", organisé par la GARDE PAROISSIALE, le 1er nov., au sous-sol de l'église. Inscription: 9h30 à 10h30 et pour les joueurs de l'extérieur, elle se fera avant le 31 oct. Inf.: 439-4913.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Lun. au ven. 9h à 17h; dim. 13h à 17h, jusqu'au 1er nov. — Montmagny: Exposition de peintres et sculpteurs animaliers du Québec "POILS ET PLUMES", jusqu'au 25 oct. Centre d'art L'Envolée, 62 rue St-Louis. Tous les jours 12h à 17h, jeu., ven. 12h à 21h. — Montmagny: 10e FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE, avec l'animateur Gilles Gosselin, la troupe des Sautillipettes et les marionnettes de Janot Lessard. Jusqu'au 25 oct., au sous-sol de l'église St-Thomas. — St-Charles de Bellechasse: Exposition "TREMBLAY, BELLEFLEUR ET GIGUÈRE", jusqu'au 25 oct. Galerie Charlotte-Frenette, 60 ave Royale. Sam., dim. 12h à 17h.

— L'Islet-sur-Mer: Visite de briseglace "ERNEST-LAPOINTE". Musée maritime Bernier, jusqu'à la fin oct. Tous les jours de 9h à 18h.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition des objets personnels de "PAUL PROVENCHER, LE DERNIER DES COUREURS DE BOIS". Musée Baie-Comeau. Jusqu'au 25 oct. Mar. au dim. 13h30 à 17h, mar., mer. soirs 19h à 21h. — Baie-Comeau: Les jeunes musicales BCHR vous invitent à un "BRUNCH MUSICAL" dim. 12h. Manoir Comeau. Invités: Luce Dugas, chanteuse, Caroline Olsen, étudiante en piano et Geneviève Simard, animatrice. Réservation: 296-3391. — Sept-Îles: Avec la collaboration du Musée de l'homme à Ottawa, le Musée de Sept-Îles présente "LES MYTHES ET LE SYMBOLISME MEDICAL DANS L'ART ESQUIMAUX". Jusqu'au 15 nov.

Gaspésie

— Gaspé: Pièce de théâtre "BACHELOR" le 25 oct. 20h30. Polyvalente de Gaspé. — Matane: Exposition itinérante regroupant "15 ARTISTES DE L'ÉPAULE". Galerie d'art, jusqu'au 15 nov.

Portneuf

— Pont-Rouge: Conférence de ROBERT JASMIN, sur la Pologne, aij. 20h30. Moulin Marcoux.

Rive-Sud de Québec

— Lévis: Réunion mensuelle de l'ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES, sam. 20h. Ancienne école des Sts-Martyrs, 890 ave Lévis. Conférencier: Louis Fortin. — St-Etienne: Exposition des oeuvres de JACINTHE PAQUIN, peintre, du 25 au 31 oct. Moulin des arts, 301 Principale est. Sem. 14h à 21h, sam. 14h à 16h30.

Le Salon International du Livre de Québec

INVITE LES AUTEURS QUEBÉCOIS A PARTICIPER AU GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE 1981-82

La relève du roman québécois

"PRIX ROBERT CLICHE"

BOURSES LE SOLEIL

dans le cadre du

11e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Le concours "LA RELEVÉ DU ROMAN QUEBÉCOIS" est ouvert à tous les hommes et femmes du Québec (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les œuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "ROMAN" et ce, sous toutes ses formes.

Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:

"LA RELEVÉ DU ROMAN QUEBÉCOIS"
2535, boulevard Laurier, suite 530, Ste-Foy
chez tout bon libraire

Les participants devront faire parvenir leur manuscrit, par courrier recommandé au plus tard le 31 décembre 1981, à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.

PENSEZ DON

généreusement

CADRES DÉLÉGUÉS 1981

 Chef des cadres Hydro-Québec	 Imperial Tobacco Limitée	 L'Union canadienne Compagnie d'Assurances	 Société des Alcools du Québec	 Banque Nationale du Canada	 La Régie de l'Assurance Automobile du Québec
 I.B.M. Canada	 Banque Nationale du Canada	 Les Industries Valcarrier Inc.	 Banque Royale du Canada	 Les Chantiers Dave Lée	 La Société des Loteries et Courses (Loto-Québec)

Monsieur Yves Demers, président du conseil d'Administration de Centraide-Québec, remercie les compagnies qui ont prêté les personnes ci-haut mentionnées comme cadres délégués lors de la campagne de souscription 1981.

Ces cadres délégués sont à la disposition de Centraide-Québec pour une période de 8 semaines afin d'organiser la souscription par contribution sur le salaire au sein d'entreprises de la grande région desservie par Centraide-Québec.

Exposition à Lévis des oeuvres de feu Louise Carrier

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Pour une première fois, le public aura accès aux oeuvres de l'artiste-peintre lévisienne Louise Carrier, décédée en 1976, mais dont le nom se perpétue, non seulement sur une multitude de tableaux disséminés à travers le Canada, mais aussi dans l'appellation de l'une des principales bâtisses constituant le Centre d'art de la ville de Lévis.

Jusqu'à 1er novembre, la Maison Louise-Carrier sera en effet le lieu de la première "expo-vente" de plusieurs oeuvres de l'artiste, grâce à l'initiative de la Corporation du centre d'art de Lévis. Au 33 de la rue Wolfe, le vernissage aura lieu à 20h30, précisément dans cet ancien presbytère de l'Eglise anglicane, devenu propriété de la ville de Lévis après que Louise Carrier et sa famille l'eurent habité pendant plusieurs années.

En juin 1980, quand la Corporation du centre d'art avait inauguré officiellement cette maison, après d'importantes rénovations, de nombreux visiteurs avaient bien apprécié la valeur des oeuvres de Louise Carrier, car des propriétaires de ces tableaux avaient accepté de les prêter pour la durée d'une exposition. Mais aucune de ces pièces n'était à vendre.

La Corporation du centre d'art, avec la collaboration de la famille, a pu enfin retracer plusieurs tableaux pouvant être mis en vente.

Louise Carrier était née à Lévis, en 1925. Elle y vécut toujours, bien simplement, jusqu'à sa mort, en 1976. Elle était une excellente portraitiste, démontrant un art particulier et sobre. Diplômée de l'Ecole des beaux-arts de Québec, elle a exposé dans beaucoup de villes et sa renommée a dépassé les frontières du pays.



M. Ezio Bera exhibe un morceau de saumon à fumer. Le Soleil, Anne-Marie Voisard

Ouverture du nouveau fumoir Saint-Antoine

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY — Au restaurant, vous choisissez une entrée de saumon fumé? Peut-être aimez-vous mieux manger votre poisson chez-vous, quand vous fêtez entre amis? Peu importe. Le saumon fumé qui se trouve dans votre assiette a 90 chances sur 100 d'être passé par le Fumoir Saint-Antoine.

Ezio Bera, le propriétaire et président fête aujourd'hui même l'ouverture de son nouveau fumoir, le cinquième depuis qu'il a décidé, il y a sept ans, de fumer du saumon pour ses clients du Café de la Paix, à Québec.

De 10 à 12 filets qu'on fumait à la fois au début, on est passé maintenant à 4,000 livres de poisson par semaine. Du saumon surtout. D'énormes saumons rouges du Pacifique. Aussi de l'omble de l'Arctique et du saumon de l'Atlantique. Les meilleurs, mais plus difficiles à obtenir parce que souvent mal congelés. "Tout croches", comme dit M. Bera.

En plus grand

Après l'incendie du début de juin qui a rasé l'ensemble des installations un an presque jour pour jour après leur construction, on a décidé de tout refaire, mais en plus grand encore et en plus pratique. Le nouvel édifice de 70 sur 50 pieds, comprenant sous-sol aménagé, offre 1,000 pieds de plus en espace que le précédent. C'est un investissement de \$200,000, comparativement à \$250,000 avant le feu. Les fondations et quelques moteurs ont pu être sauvés.

Avec \$85,000 d'assurances, il fallait de l'audace pour reconstruire. Pour la troisième fois depuis qu'il est en affaires, Ezio Bera a obtenu l'aide du MEER. Une subvention qui équivaut à 25 pour 100 du coût de l'investissement. Il doit cependant rembourser le montant d'une autre subvention qu'il avait obtenue avant le feu. Le gouvernement du Québec a aussi donné son appui. La subvention couvre 20 pour 100 des coûts.

On a mis 26 jours pour reconstruire. Depuis un mois, la production a repris son rythme normal. Tous les employés sont revenus. Ils étaient sept. Deux nouveaux se sont ajoutés. Il y a aussi Ezio Bera et sa femme qui travaillent dans l'entreprise.

La mousse de saumon

En plus du saumon, on fume maintenant l'esturgeon et la truite. M. Bera ne comprend pas que la truite du Québec, "la meilleure au monde", dit-il, se vende \$0.40 de plus la livre que celle de l'Ontario. C'est trop cher, à son avis, pour qu'on puisse soutenir la concurrence. Il ne se prive pourtant pas, à l'occasion, de fumer la truite d'ici.

Puis il y a cette mousse de saumon, avec des câpres, de l'oignon, du citron, de l'huile, qui ne demande plus qu'à aller garnir des canapés. C'est le dernier-né des produits du Fumoir Saint-Antoine. Ezio Bera est fier de sa recette. Avec raison d'ailleurs. "C'est le résultat, dit-il, de 20 ans d'expérience en cuisine".

Les Pêcheurs unis du Québec ont acheté l'exclusivité de la mousse. C'est eux qui la redistribuent ensuite dans les supermarchés, notamment dans les magasins Coop.

Depuis un an, Ezio Bera ne vend plus ses produits qu'à des grossistes de Québec. Ce qui explique qu'on retrouve son saumon fumé aussi bien à la table des restaurants que dans les poissonneries et les magasins d'alimentation fine. Il a des clients à Montréal. Il en a d'autres à Ottawa, Toronto, Boston et New York. Sur les avions qui partent de Dorval ou de Mirabel, le saumon qui figure au menu vient encore de Saint-Antoine.

Vingt tonnes de saumon

Occasionnellement, il est arrivé à M. Bera de vendre ses produits en France et même en Afrique. Récemment, il a refusé une commande en provenance du Brésil. On voulait 20 tonnes de saumon fumé pour Noël. Il aurait fallu engager une vingtaine d'employés supplémentaires. Les former pour qu'ils aillent porter ailleurs les secrets du Fumoir Saint-Antoine. Ezio Bera refuse de courir ce risque.

Le saumon est fumé au bois d'ébène après avoir été salé, dessalé puis séché. Il y a sûrement quelques épices ou autres assaisonnements. Mais il y a surtout l'expérience qui fait qu'on arrive à bien doser chaque opération. Au total, il faut compter 36 heures environ entre le moment où arrive le saumon frais entier et celui où il se retrouve fumé, prêt pour la dégustation.

en bref

Club de photographie

LEVIS — Le Club de photographie Le Cyclope commencera une autre année d'activité, lundi soir le 26 octobre, au centre culturel de Lévis. Gaétan Paquet, qui en est le président depuis quelques années, annonce encore avec joie l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Cette première rencontre, rassure Gaétan Paquet, est plutôt amicale, afin que chacun puisse donner son opinion quant aux réalisations désirées. Signalons que cet organisme dispose d'un beau laboratoire de photographie au centre culturel de la ville de Lévis; les membres peuvent aller y travailler à leur convenance, sur réservation.

La mode d'il y a deux siècles

SAINT-HENRI — La population à Saint-Henri s'appête à célébrer joyeusement et avec faste le bicentenaire de la paroisse, en 1982. Les préparatifs y sont intéressants. Le mois dernier, un défilé de voitures anciennes et une messe d'action de grâce rappelaient l'arrivée du premier curé. Il y a quelques jours, la salle du stade local était remplie d'environ

600 personnes pour un défilé de mode pas ordinaire; c'était la soirée des costumes d'époque. Les dentelles, robes longues, chapeaux à plumes et habits de soirée étaient à l'honneur. Beaucoup de dames ont déjà commencé la fabrication de tels vêtements pour les fêtes de l'an prochain. Ce sera inoubliable, assure le président du comité organisateur, M. Gérard-B. Demers.

De l'argent pour la ludothèque

LEVIS — La ludothèque (joujoutheque) de Lévis, assurant le prêt de jouets à quelque 300 familles membres, veut avoir \$13,000 de la ville de Lévis et \$9,000 de la ville de Lauzon, annuellement en attendant un autofinancement. A Lévis, le sujet est entré dans la note de la campagne électorale, bien que le conseil municipal en place ait répondu qu'une réponse n'était pas possible avant l'élaboration du prochain budget. Les quelque 60 parents travaillant bénévolement à la ludothèque exercent une pression pour susciter l'engagement de candidats à l'élection du 1er novembre. Ils soutiennent que la ludothèque devrait être subventionnée au même titre que la bibliothèque.

Où aller dans nos régions

Beauce

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem. également.

Bois-Francs

— Arthabaska: Exposition de l'ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES AMATEURS D'ANTIQUITES, dim. jusqu'au 29 nov. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h.

Charlevoix

— Baie-St-Paul: Exposition de DENYS MATTE, peintre, du 3 au 31 oct. de 9h à 17h, le dim. 13h à 17h. Centre d'art, 4 boul. Fafard. — Clermont: Premier grand championnat de "500", organisé par la GARDE PAROISSIALE, le 1er nov., au sous-sol de l'église. Inscription: 9h30 à 10h30 et pour les joueurs de l'extérieur, elle se fera avant le 31 oct. Inf.: 439-4913.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Lun. au ven. 9h à 17h; dim. 13h à 17h, jusqu'au 1er nov.

— Montmagny: Exposition de peintres et sculpteurs animaliers du Québec "POILS ET PLUMES", jusqu'au 25 oct. Centre d'art L'Envolée, 62 rue St-Louis. Tous les jours 12h à 17h, jeu. ven. 12h à 21h.

— Montmagny: 10e FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE, avec l'animateur Gilles Gosselin, la troupe des Satepillipettes et les marionnettes de Janet Lessard. Jusqu'au 25 oct., au sous-sol de l'église St-Thomas.

— St-Charles de Bellechasse: Exposition "TREMBLAY, BELLEFLEUR ET GIGUÈRE", jusqu'au 25 oct. Galerie Charlotte-Frenette, 60 ave Royale. Sam., dim. 12h à 17h.

— L'Islet-sur-Mer: Visite de briseglace "ERNEST-LAPOINTE". Musée maritime Bernier, jusqu'à la fin oct. Tous les jours de 9h à 18h.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition des objets personnels de "PAUL PROVENCHER, LE DERNIER DES COUREURS DE BOIS". Musée Baie-Comeau. Jusqu'au 25 oct. Ma-

r. au dim. 13h30 à 17h, mar., mer. soirs 19h à 21h.

— Baie-Comeau: Les jeunesses musicales BCHR vous invitent à un "BRUNCH MUSICAL" dim. 12h. Manoir Comeau. Invités: Luce Dugas, chanteuse, Caroline Olsen, étudiante en piano et Geneviève Simard, animatrice. Réservation: 296-3391.

— Sept-Îles: Avec la collaboration du Musée de l'homme à Ottawa, le Musée de Sept-Îles présente "LES MYTHES ET LE SYMBOLISME MEDICAL DANS L'ART ES-QUIMAUX". Jusqu'au 15 nov.

Gaspésie

— Gaspé: Pièce de théâtre "BACHELOR" le 25 oct. 20h30. Polyvalente de Gaspé. — Matane: Exposition itinérante regroupant "15 ARTISTES DE L'ÉPAULE". Galerie d'art, jusqu'au 15 nov.

Portneuf

— Pont-Rouge: Conférence de ROBERT JASMIN, sur la Pologne, aij. 20h30. Moulin Marcoux.

Rive-Sud de Québec

— Lévis: Réunion mensuelle de l'ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES, sam. 20h. Ancienne école des Sts-Martyrs, 890 ave Lévis. Conférencier: Louis Fortin.

— St-Etienne: Exposition des oeuvres de JACINTE PAQUIN, peintre, du 25 au 31 oct. Moulin des arts, 301 Principale est. Sem. 14h à 21h, sam. 14h à 16h30.

Bas-St-Laurent

— Rimouski: Exposition de CHARLES BEGIN, peintre, du 21 oct. au 2 nov. Galerie Basque, 1402 St-Germain ouest. Tous les après-midi (sauf le lun.) 13h à 17h, en soirée jeu., ven. 19h à 21h.

— Rivière-du-Loup: Spectacle du groupe jazz "GRAAL", du mer. au sam. à compter de 22h. Café Québécois, 1 rue St-Laurent.

— Rivière-du-Loup: Exposition des créateurs en arts visuels AU TOUR DES ARTS, du 16 oct. au 8 nov. Musée du Bas-St-Laurent, 300 rue St-Pierre.

— Rivière-du-Loup: Conférence "LES CORPS ÉROTIQUES" donnée par le Dr Jean-Yves Desjardins, ven. 20h30. Centre culturel, 85 rue Ste-Anne. Adm.: \$5. Également pièce de théâtre "BACHELOR", 27 oct. 20h30. Adm.: \$7, \$8, \$9.

Le Salon International du Livre de Québec INVITE LES AUTEURS QUEBÉCOIS A PARTICIPER AU GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE 1981-82



La relève du roman québécois

"PRIX ROBERT CLICHE" BOURSES LE SOLEIL

11e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Le concours "LA RELEVÉ DU ROMAN QUÉBÉCOIS" est ouvert à tous les hommes et femmes du Québec (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les oeuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "ROMAN" et ce, sous toutes ses formes.

Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:

"LA RELEVÉ DU ROMAN QUÉBÉCOIS" 2535, boulevard Laurier, suite 530, Ste-Foy chez tout bon libraire

Les participants devront faire parvenir leur manuscrit, par courrier recommandé au plus tard le 31 décembre 1981, à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.



centraide
québec

PENSEZ DON

CADRES DELEGUES 1981



Jean-Yves Gosselin
Chef des cadres
Hydro-Québec



Pierre Côté
Imperial Tobacco
Limitée



Joseph Malack
L'Union canadienne
Compagnie d'Assurances



Claude Desjardins
Société des Alcools
du Québec



Yvon Lefebvre
Banque Nationale
du Canada



Guy Beaulieu
La Régie de l'Assurance
Automobile du Québec



Jean-Marie Martel
I.B.M. Canada



André Girard
Banque Nationale
du Canada



Jean Vallée
Les Industries
Valcanier Inc.



Jean-Paul Trahan
Banque Royale
du Canada



Lionel Barthe
Les Chantiers
Davie Ltee



Léo Morin
La Société des Loteries
et Courses (Loto-Québec)

Monsieur Yves Demers, président du conseil d'Administration de Centraide-Québec, remercie les compagnies qui ont prêté les personnes ci-haut mentionnées comme cadres délégués lors de la campagne de souscription 1981.

Ces cadres délégués sont à la disposition de Centraide-Québec pour une période de 8 semaines afin d'organiser la souscription par contribution sur le paillasson au sein d'entreprises de la grande région desservie par Centraide-Québec.

ET AVIS DIVERS

• funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BERNIER (Emérilda Gagnon)



Au foyer St-Antoine, le 22 octobre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Emérilda Gagnon, épouse de M. Charles-Edouard Bernier. Elle demeurait au foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 9h45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses belles-sœurs: Mme Gaudias Gagnon (Germaine), Mme Jean-Paul Gagnon (Antoinette), Mme Joseph Gagnon (Marcelle), Mme Lactance Lachance (Bertha), Mme Charles Gauthier (Simone), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BOIVIN (Jean-Baptiste)



A Ste-Foy le 20 octobre 1981, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Boivin, époux de dame Yvonne Hamel. Il demeurait au 3206 rue Laberge, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Foy.

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Emile Myrand (Simonne), M. et Mme Paul-Emile Boivin (Florence Robitaille), M. et Mme Marcel Boivin (Antoinette Beaumont), M. et Mme Pierre Hamel (Fernande), M. et Mme Lionel Boivin (Thérèse Morin), M. et Mme Jos Boivin (Anita Drolet), M. et Mme Robert Boivin (Colette Paré), M. et Mme Léo Boivin (Thérèse Robitaille), M. et Mme Roland Boivin (Madeleine Bédard); son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Jos Boivin (Clara Gringras), Mme Ernest Robitaille (Virginie Hamel), Mme Gilbert Giguère (Emérentienne Hamel), M. Jules Gauthier; sa cousine: sœur Marie Laberge (religieuse du Bon Pasteur); et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

BOUCHARD (Gérard-Antoine)



A Beauport, le 21 octobre 1981, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Gérard-Antoine Bouchard, ex-copropriétaire des Agences Maritimes Inc., époux de dame Rose-Anna Paré. Il demeurait au 105 rue Pallin, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, 24 octobre, à 17h.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS



Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Départ de la résidence funéraire

WILBROD Robert Inc.

à 16h45, pour l'église de Beauport. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, Léo (Rita Baron), Mme Jeanne Bouchard, Michel (Elyse Huard), Jeannette (Gabriel Henley), M. Odilon Paré, M. et Mme Omer Paré, M. et Mme Joseph Paré, Mme Priscille Simard, Mme Oréna Parent, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi, 24 octobre, à 14h. Pour renseignements: 661-9223.

BRETON (Adrien)

à 9h45, pour l'église de Québec, le 22 octobre 1981, à l'âge de 57 ans et 10 mois, est décédé M. Adrien Breton, époux de dame Pauline Villeneuve. Il demeurait au 1151 du Domaine, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 octobre, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280 8ème Rue.

à 13h30 pour l'église de St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Paul Savard (Hélène), M. et Mme Gaetan Rousseau (Claire), Mme Denise Breton Bégin, M. et Mme Jacques Papillon (Sylvie), M. et Mme Réginald Dallaire (Lucie), M. Alain Breton, sa mère et son beau-père: M. et Mme Jean Mathieu (Emma Côté Breton), sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-B. Emond, Mme Marguerite Létourneau, M. et Mme Roger Loiselle, Mme Madeleine Villeneuve, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

BROUSSEAU (Juliette)

A Québec le 21 octobre 1981, à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Juliette Brousseau, fille de feu M. Joseph Brousseau et de feu dame Amanda Dumas. Elle demeurait au 2505, chemin Ste-Foy. Selon ses volontés, elle a été enterrée au cimetière paroissial.

Lépine-Cloutier Ltée

Un service sera chanté samedi le 24 octobre à 14h, en l'église de St-Lambert de Lévis où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil M. et Mme Armand Doyon, sa sœur, Thérèse de St-Lambert, sa belle-sœur, Mme Claire Brousseau de Chicoutimi, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

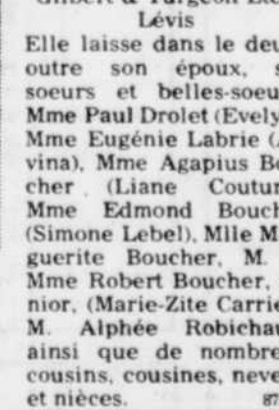
CARRIER (Mme Lucien)

née Jeanne Boucher



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 octobre 1981, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Jeanne Boucher épouse de monsieur Lucien Carrier. Elle demeurait au 1 rue Normandie à Lauzon. Un service sera chanté en l'absence du corps, samedi, le 24 octobre 1981, à 11h, en l'église de Lauzon. La dépouille mortelle a été confiée à la maison.

GILBERT & Turgeon Ltée



Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses sœurs et belles-sœurs: Mme Paul Drolet (Evelyn), Mme Eugénie Labrie (Alvina), Mme Agapius Boucher (Liane Couture), Mme Edmond Boucher (Simone Lebel), Mlle Marguerite Boucher, M. et Mme Robert Boucher, senior, (Marie-Zita Carrier), M. Alphonse Robichaud; ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces.

CARETTE (Wellie)

A l'Hôtel Dieu de Lévis, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Wellie Carette, époux de dame Yvonne Poirier. Elle demeurait au 36 Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 octobre, à 11h. Départ du funérarium Edgar Mercier & Fils Inc. 240 du Collège Ste-Marie.

à 10h50 pour l'église de Ste-Marie et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur: Blanche (Mme Wilfrid Dodier), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

CYR (Yvonne Delisle)

A Ste-Agathe le 22 octobre 1981, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédée Yvonne Delisle, épouse de Georges Cyr. Elle demeurait au Foyer Normand, de Ste-Agathe de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi à 15h. Départ du funérarium de l'église de Ste-Agathe, à 14h45, pour l'église Ste-Agathe et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison.

Napoléon Lambert et Fils

St-Prince. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marie Carrier, Philias (Marianna Bourassa), Gisèle (Mme Georges Tardif), Irène (Mme Grégoire Vachon), frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Arthur Perron, Mme Jos Gagné, M. et Mme Emile Delisle, M. et Mme Odile Delisle, Mme Louis-Henri Delisle, Mme Lucien Delisle, M. et Mme Rosaire Gagné, M. et Mme Paul Delisle, M. et Mme Arthur Delisle, M. Aurèle Ferland, Mme Léandre Cyr. Pour renseignements: 596-2221.

DEMERS (Marie-Reine)

A Québec, le 22 octobre 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Reine Méthot, épouse de feu M. Sylvio Demers. Elle demeurait au 6840 Verdon. Les funérailles auront lieu lundi le 26 octobre à 10h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8ème Rue.

à 9h30 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres, M. et Mme Valère Corneau (Thérèse), M. et Mme Jean-Marc Gosselin (Lucie); sa sœur: Mme Marie-Laure Dubois, Mme Pierre Demers ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée samedi à 14h. Départ du salon funéraire.

FOURNIER (Gaston)

A Québec, le 22 octobre 1981, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement M. Gaston Fournier, époux de dame Mariette Frenette. Il demeurait au 249 Notre-Dame, Donnacona. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 octobre, à 14h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona.

à 13h45 pour l'église St-Agnès de Donnacona et de là au cimetière de Portneuf Station. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: Martin, sa belle-mère: Mme Joseph Fournier (Yvette Paradis), sa sœur, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edmond Fournier (Doris Atkins), M. et Mme René Fournier (Jeanne-D'Arc Leclerc), Mlle Ginette Fournier, M. et Mme Louis-Philippe Julien (Régine Frenette), M. et Mme Paul Germain (Evelyn Frenette), M. et Mme Jacques-André Frenette (Micheline Langlois), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert à compter de samedi, 14 h.

GRAVEL (Conrad)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 octobre 1981, à l'âge de 41 ans, est décédé Conrad Gravel, fils de feu Adolphe Gravel et de feu Hélène Saillant. Il demeurait au 7997 Ave Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 octobre, à 14h. Départ du salon funéraire de la Coop des Frais Funéraires 7851 Ave Royale Château-Richer.

à 13h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs et son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges Tanguay (Aline), M. et Mme Noël Gravel (Gilberte Gallien), M. et Mme Carole Pichette (Adrienne), M. et Mme Rodrigue Verreault (Diane), M. et Mme Gilles Laplante (Bibiane), M. Valère Verreault, M. Mario Bonelli. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à partir de midi.

LABRECQUE (Paul)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 octobre 1981, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédé M. Paul Labrecque, époux de dame Elise Lemelin. Il demeurait à St-Raphaël, Cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 octobre à 14h30. Départ du salon funéraire Roy et Rouleau Inc de St-Raphaël.

à 14h15 pour l'église de St-Raphaël, et de là au

cimetière paroissial. Il

laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: sœur Huguette, Raymond, Jeah, Lucie (André Poullet), André, Cécile (Louis-Marie Garant), Gérard, Céline (Pierre Bileau), Nicole (Pierre Dugal), ainsi que ses 11 petits-enfants, son frère: Joseph et sa sœur: Maria, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. La famille appréciera vos dons à la Société canadienne du cancer.

LEMAZ (Charlotte)

A Québec, le 20 octobre 1981, est décédée accidentellement Charlotte Lemaiz, fille de feu René P. Lemaiz et feu Laure Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre à 10h. Départ de la Coop Funéraire du Plateau 950 des Erables.

à 9h50 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marcel Lemaiz (Hilda Parsons), Paul, Yvette, M. et Mme Joseph S. Dugal (Simone), Pierre, M. et Mme Jacques LeMay (Madeleine Bernard), Marthe, M. et Mme Gabriel LeMay (Hélène Marchand), M. et Mme Jean Vallée (Françoise), M. le Juge et Madame Gérard Lacroix ainsi que plusieurs neveux et nièces, ses cousins et cousines.

La dépouille de Mlle Lemaiz sera exposée, vendredi le 23 octobre à compter de 14h. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

LORD (Elmina Gagné)

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 octobre 1981, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédée dame Elmina Gagné, épouse de feu M. Wilbrod Lord. Elle demeurait à Cap-St-Ignace. Les funérailles auront lieu lundi 26 octobre à 14h. Départ du salon funéraire.

E de la Durantaye et Fils

Cap-St-Ignace. A 13h45, pour l'église de Cap-St-Ignace et de là au cimetière de la paroisse. Elle était la mère de M. l'abbé Armand Lord, curé à St-Albert-le-Grand, Québec, M. et Mme Ludovic Lord (Georgette Marquis) de Montréal, M. et Mme Damien Lord (Laurence Blier), de Longueuil, M. l'abbé Sarto Lord, curé à Ville de L'Islet. Outre ses petits-enfants, elle laisse également ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

PARADIS (Maxime)

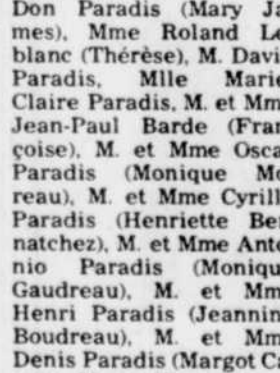
A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 20 octobre 1981, à l'âge de 90 ans et 3 mois, est décédé M. Maxime Paradis, époux de feu dame Yvonne Talbot. Il demeurait au 47 avenue Côte, Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 180 rue St-Ignace Montmagny.

à 13h45 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Maurice Paquet (Juliette), M. et Mme Joseph Paradis (Claire Morin), M. et Mme Don Paradis (Mary Jane), Mme Roland Leblanc (Thérèse), M. David Paradis, Mlle Marie-Claire Paradis, M. et Mme Jean-Paul Barde (Françoise), M. et Mme Oscar Paradis (Monique Moreau), M. et Mme Cyrille Paradis (Henriette Bernatchez), M. et Mme Antonio Paradis (Monique Gaudreau), M. et Mme Henri Paradis (Jeanne Boudreau), M. et Mme Denis Paradis (Margot Caron), M. et Mme Claude Moreau (Colombe), sa sœur: Mme Henri Alarie (Irene), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

PERRON (Fernande Aubert)

A Charlesbourg, le 22 octobre 1981, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée dame Fernande Aubert, épouse de feu M. Henri Perron. Elle demeurait au 425, 47e Rue est, Charlesbourg. A la demande de la famille, la dépouille mortelle n'a pas été exposée et a été inhumée au cimetière St-Patrick, sous la direction de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

TESSIER (Aurèle Hardy)



Le samedi 24 octobre 1981, à 15h, en l'église de St-Grégoire, Montmorency, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Deschênes, époux de feu dame Céline Martineau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Henri)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Henri Robitaille, époux de dame Catherine Gringras, il demeurait autrefois à Neuville. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre à 10h.

Départ du funérarium

Roger Benoit & Fils Ltée

à 9h45, pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Viateur Robitaille (Marguerite Fontaine), M. et Mme François Robitaille (Rita Jobin), M. et Mme Richard Robitaille (Ada Brown), M. et Mme Martin Robitaille (Normande Bouchard), M. et Mme Hervé Deschênes (Ghislaine), ses belles-sœurs, Mme Victor Robitaille, Mme Arthur Robitaille, Mme Omer Morrisette (Hélène Gringras), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

ROCHETTE (J.-Lucien "Jos")

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 octobre 1981, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédé M. J.-Lucien Rochette "Jos", époux de dame Yolande Baron. Il demeurait à Beauport. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en l'église de la Nativité, de Beauport, samedi, 24 octobre, à 11h. Prière de se rendre à l'église une demi-heure avant la cérémonie, afin d'offrir les condoléances aux membres de la famille. La crémation a été confiée à la coopérative funéraire de la Seigneurie de Beauport 2150 ave Desbois Giffard, Ville Beauport.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mlle Françoise Rochette, M. et Mme Phil Coutu (Nicole Rochette), M. et Mme André Bédard (Suzanne Rochette), M. et Mme Lucien Rochette (Denise Mercier), M. et Mme Jean-Pierre Rochette (Lucille Pageau), M. et Mme Dan Vigneault (Diane Rochette), M. et Mme Denis Lamontagne (Danielle Rochette); ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Rochette, M. Roger Rochette, ainsi qu'autres oncles, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, plusieurs petits-enfants. Pour renseignements: 663-4735.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères et sœurs: M. et Mme Maurice Boivin (Marie-Louise Tremblay), M. et Mme Antonio Genest (Albertine Boivin), M. et Mme Joseph Bissonnette (Claire Boivin), M. et Mme Jean-Marie Boivin (Yvette Tremblay), M. et Mme Louis-Joseph Boivin (Georgette Gaudreau), M. et Mme Alphonse Leduc (Marie-Claude Boivin); ses petits-enfants: Nadie, Natasha, Caroline, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 19h, jeudi le 22 octobre 1981. Pour renseignements: 525-6044.

SAVARD (Simone Boivin)

A Québec le 22 octobre 1981, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Simone Boivin, épouse de feu Lucien Savard. Elle demeurait au 252, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre 1981 à 10h. Départ de la Coop de l'Anse 280, 8ème Rue, Limoilou pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo, Lucie, M. et Mme Jacques Savard (Géraldine Desapio), M. et Mme Gilbert Savard (Lynn Roberge), M. et Mme Jean-Claude Savard (Josiane Hoekman), M. et Mme Guy Savard (Marie-Claude Bouchard); ses frères

VEHICULES MOTORISÉS

605 AUTOS À VENDRE

CHEVROLET Camaro LT, 1978, automatique, tout overant, Automobles Jaltbert 681-5514. 876240

CHEVROLET Monte Carlo 1977, 2500 cc, cub. Automobles Jaltbert 681-5514. 876240

CHEVROLET Impala Custom 1975, 2 portes, 661-6300, 625-6614. 880131

CHEVROLET Caprice, Estate Wagon, 1977, 62000 milles, tout équipé, 18 à 20 heures 656-4241. 871204

CHEVROLET Belair 1979, 2 portes, 36000 milles, 667-6389. 876900

CHEVROLET V6, 305, 1980, 4 portes, 667-6389. 876900

CHEVROLET Malibu 1977, parfaite condition, bon prix, 622-0260. 874436

CHEVROLET Nova 1978, 4 portes, 667-6389. 876900

CHEVROLET Malibu, 1974, 6, 37000 milles, 625-5640. 876900

CHEVROLET Belair 1979, 53000 milles, 667-6389. 876900

CHEVROLET Malibu Classic 1979, 50000 milles, 625-5640. 876900

CHEVROLET 1981, 4000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER LeBaron 1978, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER Newport 1980, décapotable, 40000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER Newport, 1978, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER Cordoba 1978, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER Fifth Avenue 1979, 50000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1977, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1978, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1979, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1980, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1981, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1982, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1983, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1984, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1985, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1986, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1987, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1988, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1989, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1990, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1991, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1992, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1993, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1994, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1995, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1996, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1997, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1998, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 1999, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2000, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2001, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2002, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2003, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2004, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2005, 45000 milles, 667-6389. 876900

CHRYSLER 2006, 45000 milles, 667-6389. 876900

605 AUTOS À VENDRE

PONTIAC Granada 1978, 67000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC LTD 1977, automatique, parfaite condition, 667-6389. 876900

PONTIAC LTD 1978, 4 portes, 667-6389. 876900

PONTIAC Mercury Monarch, 1978, 33000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC LTD 1979, 40000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1980, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1981, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1982, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1983, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1984, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1985, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1986, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1987, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1988, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1989, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1990, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1991, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1992, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1993, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1994, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1995, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1996, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1997, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1998, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 1999, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2000, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2001, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2002, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2003, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2004, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2005, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2006, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2007, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2008, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2009, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2010, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2011, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2012, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2013, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2014, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2015, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2016, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2017, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2018, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2019, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2020, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2021, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2022, 36000 milles, 667-6389. 876900

PONTIAC Firebird 2023, 36000 milles, 667-6389. 876900

605 AUTOS À VENDRE

OLDSMOBILE 1979, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1978, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1977, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1976, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1975, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1974, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1973, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1972, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1971, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1970, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1969, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1968, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1967, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1966, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1965, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1964, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1963, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1962, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1961, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1960, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1959, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1958, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1957, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1956, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1955, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1954, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1953, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1952, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1951, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1950, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1949, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1948, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1947, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1946, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1945, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1944, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1943, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1942, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1941, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1940, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1939, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1938, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1937, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1936, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1935, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1934, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1933, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1932, 67000 milles, 667-6389. 876900

OLDSMOBILE 1931, 67000 milles, 667-6389. 876900

605 AUTOS À VENDRE

TOYOTA 1978, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1977, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1976, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1975, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1974, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1973, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1972, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1971, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1970, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1969, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1968, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1967, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1966, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1965, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1964, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1963, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1962, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1961, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1960, 67000 milles, 667-6389. 876900

TOYOTA 1959, 67000 milles, 667-6389. 87690

Les efforts des chômeurs d'IOC portent fruits

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les efforts conjugués du Comité d'aide aux projets d'entreprise et de la Banque fédérale de développement auront porté leurs fruits. En effet, d'ici quelques jours, sera annoncée officiellement la création d'une entreprise, Silvanor, qui se propose d'implanter une scierie à Matamek, à l'est de Sept-Îles, afin d'alimenter en bois l'usine de Rayonier Québec, advenant à réouverture au cours des prochains mois.

Il s'agit d'un projet qui nécessitera des investissements d'environ \$10 millions et qui, en plus de produire 20 millions de pieds cubes de

bois par année, permettra d'employer quelque 130 personnes.

Il appartiendra, cependant, au Comité d'adaptation communautaire, au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et à l'Office de la planification et du développement du Québec de contribuer à la réalisation concrète de ce projet.

Cette information a été confirmée, hier matin, par M. Jean-Marie Dallaire, responsable du service de gestion-conseil à Sept-Îles de l'organisme financier. Il était l'invité du Cercle de presse.

Pour le conférencier, cet exemple montrait comment, avec beaucoup de bonne volonté, quelques idées et un peu d'aide technique, de "bons pro-

jets" pouvaient voir le jour sur la Côte-Nord en dépit d'une conjoncture économique difficile.

On se rappellera que le Comité d'aide aux projets d'entreprise est un regroupement de chômeurs de la minière IOC qui ont décidé, plutôt que d'empocher leurs primes de cessation d'emploi et de quitter la région, de se regrouper et de se lancer en affaires. Depuis ses débuts, l'hiver dernier, le CAPE est littéralement "dorloté" par la Banque fédérale de développement à Sept-Îles qui, notamment, a fourni son assistance technique et contribué à la mise sur pied de cours de formation. Cours aujourd'hui dispensés par le cégep de Sept-Îles par le biais du service de l'éducation aux adultes.

Prêts de \$2.2 milliards

Depuis qu'elle a vu le jour en 1975 en prenant la relève de la Banque d'expansion industrielle, la Banque fédérale de développement gère un portefeuille de prêts commerciaux et industriels de \$2.2 milliards consentis à 38,270 clients à travers le pays. Soit une moyenne de prêts d'environ \$56,300 par entreprise.

Pour le bureau régional de Sept-Îles, l'organisme financier gère un portefeuille de prêts de \$15 millions consentis à près de 200 entreprises.

En plus des services financiers eux-mêmes, la BFD assure des services de gestion-conseil qui oeuvrent dans le secteur de la consultation, de

la formation et de l'information. A cet effet, et dans ce cadre, l'organisme animera, la semaine prochaine, une semaine de la petite et moyenne entreprise où diverses manifestations et causeries sont prévues et se tiendront à l'Hôtel Sept-Îles.

Invité à commenter l'état de la situation économique qui prévaut à Sept-Îles et dans la région, M. Jean-Marie Dallaire a noté que le climat était certes difficile, mais que les "bons projets" économiquement viables avaient toujours leur place dans la région.

Il a mentionné que les administrateurs, plus maintenant qu'avant, devaient faire preuve de qualités dans leur gestion et dans leur ad-

ministration des entreprises: "la hausse des taux d'intérêt oblige les dirigeants d'entreprise à mieux diriger leurs affaires, à trouver des moyens de réduire leurs comptes de dépenses et de s'appliquer à améliorer la productivité".

Et, toujours selon lui, les hommes d'affaires qui réussissent à "passer au travers" réalisent de meilleurs affaires aujourd'hui qu'autrefois où les choses étaient plus faciles.

M. Jean-Marie Dallaire a noté, cependant, qu'il y avait une hausse des faillites. Mais ces faillites sont tout autant liées à la conjoncture économique qu'au style de gestion des entrepreneurs.

Industrie porcine

Des agriculteurs demandent des exceptions au moratoire

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les agriculteurs de la Beauce réclament que le moratoire d'une durée de trois ans que le gouvernement du Québec a imposé à l'industrie porcine québécoise ne s'applique pas aux agriculteurs qui possèdent les superficies requises pour l'épandage de leur fumier.

Cette recommandation unanime des quelque 350 délégués au congrès annuel de l'UPA de la Beauce, tenu hier, à Notre-Dame-des-Pins, s'adresse au ministère de l'Environnement du Québec.

Aussi, on désire qu'un agriculteur puisse s'agrandir même s'il est très près d'un cours d'eau ou d'un point d'eau et s'il possède le sol requis.

Pour le problème des zones cibles qui ne couvrent que des parties de bassin de rivière, il n'apparaît pas logique, d'après les délégués au congrès de l'UPA de la Beauce, "que les agriculteurs soient traités différemment d'un village à l'autre s'ils sont dans le même bassin".

On désire également que l'UPA maintienne la même demande d'aide financière réclamée lors des congrès antérieurs, et de poursuivre l'ensemble de ses démarches, orientations et pressions auprès du ministère québécois de l'Environnement telles que déjà entreprises.

D'autre part, l'UPA demande aux producteurs d'être vigilants auprès de leur municipalité respective pour que celles-ci n'adoptent pas des règlements municipaux plus sévères que ceux de l'environnement; et de simplifier dans les nouvelles structures qui constituent les MRC.

Crise économique

Les délégués au congrès de l'UPA de la Beauce ont été unanimes pour recommander à toutes les instances de l'UPA (dirigeants et membres à chaque palier), d'axer en priorité leurs préoccupations sur des politiques visant à contrer les "effets de la crise économique en agriculture" et à cette fin:

— de multiplier les démarches et les efforts auprès du ministre de l'Agriculture et du gouvernement québécois en vue d'obtenir des budgets et des programmes agricoles qui assurent la stabilité et la sécurité de revenus en fonction des coûts réels de production;

— d'accroître la mise en place de plans conjoints efficaces dans chacune des productions, afin de créer des mécanismes de mise en marché ordonnés pouvant assurer aux producteurs des revenus décents, tout en garantissant aux consommateurs des approvisionnements alimentaires à des prix réguliers, laissant une marge raisonnable aux intermédiaires qui seront nécessaires;

— de défendre des politiques d'établissement et de crédit agricole qui favorisent la relève, la rentabilité et le développement des fermes, tout en incitant l'implantation de nouvelles productions et de marchés régionaux;

— d'appuyer dans leurs démarches pour l'obtention de soutiens financiers de l'état, les producteurs de porcs et de sirop d'érable qui subissent les pires contrecoups d'une mise en marché mal organisée;

— d'assurer un suivi aux pro-

grammes tout en incitant le gouvernement fédéral à faire quelque chose.

Acériculture

Au sujet de la mise en marché des produits de l'érable, le congrès de l'UPA de la Beauce demande à la Fédération des producteurs de sirop d'érable de déposer immédiatement à la régie le projet de plan conjoint tel qu'adopté par l'assemblée générale de la fédération.

Aussi, d'accroître ses efforts pour la mise en place d'un plan provincial possédant tous les pouvoirs nécessaires pour une administration prévoyante et efficace. De plus, on demande au ministère de l'Agriculture canadien, de reporter jusqu'à ce qu'on ait vendu la récolte, le remboursement des avances reçues par les producteurs dans le cadre du programme de paiement par anticipation des récoltes; et finalement, de promouvoir et favoriser l'exportation des produits de l'érable, notamment sur les marchés européens, afin de contrer les positions prises par les producteurs américains, face au développement et à l'accroissement de leur volume de production.

A l'endroit du MAPAQ, l'UPA de la Beauce demande d'établir un programme d'aide au support des inventaires pour l'année 1981 et les années à venir, de couvrir le coût de production révisé et actuel par l'entremise d'un programme d'assurance-stabilisation, puis d'accroître le budget consacré à la promotion et à la recherche.



Lutte à deux pour la mairie, à Murdochville.

Le Soleil, Michel Corbeil

Les candidats pensent à l'essor de Murdochville

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — S'il n'en tient qu'aux candidats à la mairie de Murdochville, le prochain mandat du conseil gèrera autour des tentatives d'amener le développement de la ville minière.

Actuellement, la population se situe à quelque 4,200 personnes. Le maire sortant, M. Bertrand St-Pierre, et son adversaire, M. Audibert Babin, ont expliqué tous deux que des facilités nouvelles (tels l'installation d'acqueduc et l'aménagement de nouvelles rues) devaient être mis en place pour attirer des travailleurs qui demeurent actuellement le long de la côte gaspésienne, notamment dans le secteur de l'Anse-Pleureuse.

Je considère que la ville est négligée depuis quelque temps a soutenu M. Babin. Il faut travailler à l'expansion de sa population. Il faut que les gens qui demeurent à l'extérieur tout en travaillant ici s'installent. Il faut aménager des endroits. "Il faut que les retraités aient un chez-soi s'ils veulent continuer à vivre à Murdochville. Les commerçants ont des difficultés. Davantage de population apporte davantage de revenus", a terminé M. Babin qui craint que les taxes ne subissent des augmentations importantes.

Le maire sortant, Bertrand St-Pierre, reconnaît la possibilité d'une hausse de taxes. "C'est dû au fait de deux emprunts contractés par l'autre administration, emprunts qui sont à renégocier cette année."

Le sujet ne l'inquiète guère. "Nous allons continuer le même travail si nous sommes élus. Nous avons entrepris d'assainir les finances de la ville. Avant nous, règle générale, beaucoup de sujets n'étaient pas réglés par voie de résolutions municipales. Maintenant les décisions viennent du conseil."

Répliquant à son adversaire à la mairie, il insiste que "déjà quelque chose est entrepris pour l'expansion

de la ville. Un parc de maisons mobiles contenant 30 places a été aménagé et 24 places sont occupées. Les ingénieurs sont à confectionner les plans pour une nouvelle rue."

Allégation repoussée

Le syndicat des Métallurgistes, qui représente la majorité des travailleurs de la ville, a indiqué qu'il n'appuierait pas M. Babin. Il a taxé ce dernier d'être un candidat favorable à la compagnie Mines Gaspé.

Le candidat Audibert Babin tient à ce que tout soit clair: "Je me présente comme un indépendant. Il n'y a pas de pression derrière moi, ni de la compagnie, ni de personne. En étant retraité, je n'ai d'attaches, ni d'un côté ni de l'autre."

Je suis libre de toute attache. Ma condition de rentier assure les citoyens de la disponibilité requise, explique M. Babin. Je suis à la commission scolaire locale depuis 23 ans et j'ai déjà occupé le poste de président de la Régionale de la péninsule. Mon expérience comme commissaire et

celle recueillie pendant mon travail me permettent de diriger adéquatement la ville.

M. St-Pierre glisse rapidement sur l'appui du syndicat des Métallurgistes. "C'est toujours vrai que nous sommes les candidats des syndicats, mais c'est pour toute la population." M. St-Pierre poursuit que son intérêt est porté vers le développement de la ville.

S'il est discret à propos de l'appui syndical, il est moins nuancé pour décrire la compagnie. "C'est certain que la compagnie essaiera de me jeter dehors indirectement. Auparavant, elle payait ses taxes lorsque la ville en avait besoin (allégation démentie par Mines Gaspé). Conformément à la loi, nous exigeons le paiement 30 jours après avoir expédié la facture."

"C'est dans l'intérêt de toute la population. De plus, en 1979, nous avons fait réviser le coût de la taxe d'eau de la compagnie qui est passé de \$24,000 à près de \$100,000. C'est utile de ne pas avoir un conseil municipal avec les mains liées."

L'UPA cherchera à contrer les effets de l'inflation

SAINT-JOSEPH (PHD) — "Les temps difficiles que nous vivons actuellement incitent les dirigeants de l'UPA à tous les paliers à réviser ses positions et à s'impliquer davantage pour réellement contrer les effets de la crise économique sur l'agriculture."

C'est le message qu'a livré, hier, M. Gérard Lehoux, président de l'UPA de la Beauce, devant quelque 350 agriculteurs au congrès annuel de cet organisme régional tenu à Notre-Dame-des-Pins, dans la circonscription de Beauce-Sud.

Selon M. Lehoux, "il est de notre devoir à nous tous d'accroître les efforts dans les secteurs d'activités les plus affectés pour amoindrir les conséquences néfastes d'une inflation galopante". "Ce qu'on constate présentement, a-t-il dit, c'est que les besoins de plus en plus exigeants d'investissements en agriculture pour répondre à un degré d'efficacité et de

productivité ont joué contre les tenants d'une agriculture moderne."

Le président de l'UPA de la Beauce est d'avis que "des éléments majeurs qui affectent l'ensemble de l'économie ont ainsi atteint tous les types de fermes, autant les petites et moyennes que les grandes entreprises, qui exigent de plus en plus de capitaux à un taux d'intérêt qui ne cesse de monter en flèche".

D'après M. Gérard Lehoux, "le profit des entreprises étant déjà d'une extrême fragilité; si l'on compte l'effet négatif de ces intérêts élevés, ajouté aux coupures de toutes sortes sur les programmes agricoles et aux hausses effrénées des intrants et de l'ensemble des coûts de production, il va sans dire que l'agriculture rencontre un dilemme sérieux".

Par cette situation, ajouta M. Lehoux, "la relève agricole est grandement affectée car les jeunes voyant

les problèmes occasionnés par ceux qui ont investi dernièrement sont réticents à s'aventurer dans un contexte aussi insécure".

Comme l'a expliqué le président de l'UPA de la Beauce en rapport avec les prix qui ne cessent d'augmenter à un rythme qui dépasse l'évolution du prix de vente du produit "la société ne peut continuellement refouler à l'agriculture cette inflation qui inquiète aussi le consommateur qui devra faire un choix dans ses priorités d'achat".

«Ça n'a pas de sens d'acheter une maison mal isolée. Il était important que je choisisse le constructeur en fonction des économies d'énergie.»

Roger Rodrigue, Neuville

«Malgré la hausse du prix de l'huile, le coût du chauffage n'a pas augmenté pour nous depuis 3 ans, parce qu'on a isolé cette maison, construite en 1900.»

François Lavergne, Montréal



la SCHL... fière de contribuer à l'habitation



Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage and Housing Corporation



Canada



LONDON • NEW YORK

REDUCTION SPECIALE

Les prix des chaussures anglaises de Church ont été réduits par suite de la force du dollar canadien en rapport à la livre anglaise.

PRIX REDUITS DE \$25 à \$50

Les styles Bond Street de Dack, de fabrication anglaise, sont également réduits.

Toutes les pointures et grandeurs ne sont pas disponibles dans tous les magasins.



Chausseur des Canadiens les mieux habillés.

Galerie des Boutiques 5, Place Québec — 529-9242

Bureaux locaux de la SCHL:
Québec: 2875, boul. Sir Wilfrid Laurier
Chicoutimi: 326, des Saguenéens
Rimouski: 320 est, rue St-Germain
Sept-Îles: 350, rue Smith
Trois-Rivières: 1410, rue des Cyprès
Heures de bureau: 8h30 à 16h30

COMPRESSIONS

(Suite de la première page)

Cyrille, en avril prochain. Le processus d'embauche d'un directeur général est interrompu et c'est un cadre du réseau qui assure l'intérim.

Cette politique aurait entre autres objectifs de susciter une mobilité des cadres supérieurs dans la région. Elle permettrait aussi une certaine latitude quant à la pertinence ou non de combler un poste lors d'un départ ou dans l'éventualité d'une fusion d'établissements. Le directeur général qui devrait laisser sa place pourrait être recyclé ailleurs dans le réseau. En clair, le message est le suivant: le poste de directeur général ou de cadre supérieur ne doit plus être considéré comme permanent ou inamovible. A l'instar des ministres qui redeviennent députés, les cadres supérieurs pourraient donc eux aussi être happés par un courant descendant.

Réduction des services

L'organisme régional met en doute, par ailleurs, la pertinence de laisser ouvertes 24 heures par jour les salles d'urgence de tous les hôpitaux de l'agglomération de Québec, secteur nord. Il propose que, pour la période de minuit à 8h, seulement trois urgences soient disponibles: il recommande un "regroupement" pour la période de 16h à 24h. Les hôpitaux dont les urgences resteraient ouvertes ou fermées durant ces heures ne sont pas encore désignés.

Le CRSSS trouve par ailleurs qu'il y a trop de blocs opératoires dans le secteur de Québec. Certains devront disparaître ou réduire leur taille. Les "victimes" ne sont pas encore connues pour le moment.

Les médecins, les spécialistes en particulier, utilisent les locaux et le personnel des centres hospitaliers pour recevoir leur clientèle externe. C'est une coutume que reconnaissent d'ailleurs les ententes régissant leur participation à l'assurance-maladie. Les tarifs sont moins élevés à l'hôpital

qu'en cabinet privé, quoique la rémunération du spécialiste puisse être supérieure "de 14 à 54 pour 100" à celle de l'omnipraticien, selon la spécialité.

Les spécialistes du CHUL, par exemple, pratiquent presque exclusivement à cet établissement, dans des locaux et avec du personnel fournis par l'hôpital. Ils seraient donc appelés à fournir une quote-part financière pour ces services. Un genre de ticket modérateur appliqué cette fois aux producteurs et non aux consommateurs de soins.

Enfin, les mises en commun, achat de groupes, élimination de certains doublonnements de services de soutien (audio-visuel, bibliothèques médicales, transport des patients, production, alimentaire, etc) pourraient engendrer des économies potentielles variant entre \$5.9 et \$17.9 millions, selon les hypothèses retenues et le degré de généralisation de cette approche. A certains égards, les établissements sont autonomes quant aux décisions de cette nature.

HYDRO

(Suite de la première page)

sont très légèrement inférieures à ce que Hydro avait prévu, le ministre ayant diminué l'appétit de la société d'Etat de l'ordre de 0.8 pour 100 face aux abonnés domestiques, ce qui signifiera un manque à gagner de \$8.3 millions, alors que le tarif général à petite puissance subit une augmentation de 1.1 pour 100 de plus que ce qui avait été prévu, soit \$4.2 millions supplémentaires. Globalement, les revenus obtenus par Hydro seront de l'ordre de \$415.9 millions alors qu'elle réclamait \$415.7 millions!

La facture d'électricité d'un abonné qui consommait 900 kWh par mois passera donc à \$31.20 alors qu'elle était de \$27.60 cette année et de \$24.90 l'an dernier. Par contre, un utilisateur qui payait \$52.20 en moyenne en 1980 pour 2,000 kWh et \$58.40 cette année verra sa facture augmenter à \$68.27. Les gros utilisateurs comme ceux qui consomment 3,000 kWh pour leur usage domestique verront pour leur part leur facture passer de \$77.41 à \$101.97 l'an prochain.

En dépit de ces hausses substantielles, l'électricité demeure une source d'énergie moins dispendieuse que le mazout pour le chauffage domestique mais elle sera plus dispendieuse que le gaz naturel.

Ainsi, si l'on se fie aux chiffres fournis par Hydro-Québec pour la région de Montréal, il en coûtera une moyenne de \$1,447 à un propriétaire pour se chauffer au mazout en 1982 en comparaison avec \$1,118 à l'électricité et \$997 au gaz naturel.

Jusqu'à l'année dernière, le mazout demeurait une source de chauffage plus économique que l'électricité. Ce n'est que cette année que cette dernière est devenue plus économique que le mazout, soit dans une proportion de 15 pour 100 environ, tandis que le gaz naturel était 27 pour 100 moins cher. Selon les calculs d'Hydro, la proportion demeurera identique en 1982.

COSGROVE

(Suite de la première page)

pourrait être retardé d'une semaine sans en préciser la date.

Aide

Le ministre a aussi indiqué que son bureau pourrait entrer individuellement en contact avec les institutions prêteuses mises en cause si des cas évidents de saisie en raison des taux élevés d'intérêt pour les hypothèques étaient soumis à son attention.

"Si cela était sans résultat, j'insisterai auprès des associations bancaires pour obtenir quelque assistance."

Le ministre a par ailleurs contesté le chiffre de 40,000 propriétaires qui auront à faire face à une saisie d'ici deux ans. Selon un document du cabinet dévoilé la veille par le néo-démocrate Ed Broadbent, entre 30,000 et 40,000 foyers ne "pourraient faire plus" pour affronter les taux élevés d'intérêt et devraient envisager la saisie de leur maison.

"Ce chiffre est beaucoup trop élevé selon moi", a-t-il dit. Les chiffres du document ne sont que des estimations basées sur "le pire scénario possible", dans des cas où une famille ne verrait pas ses revenus augmenter, où les taux demeureraient à 21 pour 100 et où la valeur de la maison ne croîtrait pas.

"Le nombre de ceux qui font face à des saisies est impossible à déterminer puisque trop de variables entrent en ligne de compte", a dit M. Cosgrove.

De son côté, en conférence de presse impromptue, le leader néo-démocrate Ed Broadbent a violemment pris à partie le ministre Cosgrove pour avoir déclaré qu'il avait obtenu des banques l'engagement qu'elles ne procéderaient pas à des saisies avant le dépôt du budget.

Exhibant une lettre du président de l'Association des banquiers canadiens, M. R. M. MacIntosh, où il était dit que les banques "se pencheraient" sur les pires cas, M. Broadbent a affirmé que l'entente du ministre Cosgrove n'existait pas.

"Il n'y a aucune garantie, a-t-il dit, ajoutant qu'il était écoeuré de voir le ministre Cosgrove tenter de camoufler la crise de l'habitation en induisant systématiquement en erreur la population.

"Je suis de plus en plus convaincu que le prochain budget n'apportera pas les correctifs nécessaires", a conclu M. Broadbent.

Quant à lui, le ministre des Finances, M. Allan MacEachern déclarait à des journalistes que les nouveaux programmes instaurés par les institutions de prêts pour aider les propriétaires de maison à faire face aux taux d'intérêt élevés montraient que les banques avaient commencé à "saigner un peu" (bleed a little).



M. Pierre Fortier: "C'est de l'abus de pouvoir".

Le PLQ blâme Parizeau pour les tarifs d'Hydro

"C'est de l'abus de pouvoir du gouvernement Lévesque! Le comble du cynisme et une preuve de faillite administrative!"

C'est en ces termes que le critique libéral en matière d'énergie et député d'Outremont, M. Pierre Fortier, a réagi à l'annonce de l'augmentation de 16.7 pour 100 des tarifs domestiques d'Hydro-Québec.

Dans un communiqué de presse émis hier, M. Fortier déclare que le véritable responsable de cette hausse n'est pas le ministre de l'Énergie, M. Yves Duhaime, mais celui des Finances, M. Jacques Parizeau qui, "avec toute l'inconscience de sa fausse compétence financière, poursuit sa stratégie de hausses cachées des taxes et des impôts".

"Je pense même que si M. Parizeau pouvait transformer le premier

ministre Lévesque en impôt indirect, il le ferait", poursuit M. Fortier, qui accuse le ministre des Finances de chercher à "mettre en concurrence féroce les tarifs d'Hydro avec les taux d'intérêt".

Selon le député d'Outremont, le gouvernement fait davantage preuve de "social-démagogie" que de "social-démocratie" puisque la hausse de 16.7 pour 100 va frapper de plein fouet le portefeuille des petits.

La RIO doit \$490,500 pour l'entreposage du toit du stade

MONTREAL (PC) — Le gouvernement québécois négocie actuellement les termes d'une facture de \$490,500 présentée pour l'entreposage du toit du Stade olympique de Montréal.

Cette note à percevoir par une compagnie française vaut pour les neuf premiers mois de l'année.

Selon Sepa Levage Ltée, de Port Saint-Louis, dans le sud de la France, qui entretient et entpose le toit olympique de \$6 millions, depuis 1976, "il y a plusieurs mois que la Régie des installations olympiques (RIO) n'a pas versé les frais encourus". C'est du moins ce qu'a prétendu l'avocat de cette société, Me Didier Ségard.

La RIO, qui est responsable des installations olympiques, a déjà versé \$750,000 en frais d'entreposage de 1976 à 1978, date à laquelle furent interrompus les travaux sur le stade.

Ultérieurement, l'entreposage du toit avait été offert gratuitement dans l'attente d'une décision sur la reprise des travaux. Depuis janvier dernier, toutefois, la compagnie a réclamé des frais d'entreposage mensuels de \$55,000.

Le toit rétractable conçu par l'architecte français Roger Taillibert devrait être éventuellement transporté vers Montréal pour y servir de couvreur-chef au stade.

Fabriquée d'un épais canevas en néoprène par une firme allemande, ce toit repose en 70 sections distinctes

dans un entrepôt couvrant quelque 2,000 mètres carrés.

Un porte-parole de la RIO, Monic Houde, a révélé hier que la négociation sur la facture d'entreposage est actuellement arrêtée du fait que la RIO "doit vérifier la toile afin d'en déterminer l'état."

En mai dernier, Serge Talbot, architecte de la RIO, ainsi qu'un ingénieur de la SEBJ, affirmaient que la toile, après en avoir fait l'inspection, était en bon état.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

9-9-7

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 8h30 à 19h30

647-3333 Samedi 9h00 à 12h00

647-3333 RENSEIGNEMENTS

647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

SCOLAIRE

(Suite de la première page)

actuel pour qu'il favorise un débat susceptible d'intéresser les citoyens au moment des élections.

Comme amélioration au processus électoral, il est suggéré que les élections scolaires se tiennent à l'automne, que la clôture des mises en nomination ait lieu deux semaines avant le jour des élections, que le jour des élections soit un dimanche, que tous les postes soient ouverts en même temps, que le président soit élu par l'ensemble des électeurs de la commission scolaire et que le financement de la campagne des candidats soit assuré selon des modalités similaires à celles qui existent pour les élections municipales.

CANCUN

(Suite de la première page)

conditions à des négociations futures:

— les questions devront être appréhendées cas par cas;

— les négociations devront respecter la compétence, les fonctions et les pouvoirs des agences internationales existantes (FMI, Banque mondiale, etc.);

— les négociations devront être centrées sur une croissance bénéfique mutuelle et un développement entre les pays développés et les pays en développement;

— et les négociations devront avoir lieu dans un esprit de coopération plutôt que de confrontation.

Les déclarations de M. Reagan étaient très attendues par les observateurs, et ceux-ci ont eu l'impression que le président américain était conciliant sur la forme mais qu'il restait ferme sur le fond.

"Progrès très considérable"

Malgré tout, l'acceptation par le président Reagan du principe d'une négociation globale sur les rapports entre pays riches et pauvres constitue un "progrès très considérable" sur la position antérieure américaine, ont estimé, hier soir, les ministres des Affaires étrangères mexicain et canadien, MM. Jorge Castaneda et Mark MacGuigan, dont les pays co-président la conférence Nord-Sud.

M. MacGuigan a notamment déclaré, en ce qui concerne la position américaine, que les États-Unis avaient présenté l'approche la plus précise de ce problème. "Cela, a dit le ministre canadien, constitue un progrès très considérable dans leur position." M. Castaneda s'est associé à ce jugement. M. MacGuigan a ajouté que la réaffirmation de l'engagement américain apportait "une base excellente de discussions avec les États-Unis sur ce que les négociations devaient être".

Avant M. Reagan, à l'ouverture de la conférence, le président mexicain, M. Jose Lopez Portillo avait fait une allocution de bienvenue aux chefs des délégations des 13 pays en développement et des huit pays industrialisés présents à la table circulaire de l'hôtel Sheraton de Cancun.

Après lui, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, avait à son tour pris la parole, affirmant: "Nous sommes ici pour donner voix aux aspirations non seulement de notre groupe, mais du genre humain et de l'humanité". Parlant en espagnol, en français et en anglais, M. Trudeau avait ajouté que le but de la réunion était d'"augmenter le niveau de compréhension entre nous, de tous continents et idéologies (...) afin de se connaître, mais aussi afin de voir où nous pouvons convaincre les autres".

Après le discours de M. Trudeau, la conférence a réellement commencé, à huis clos.

La conférence de Cancun se termine ce soir et on ne prévoit pas de déclaration commune des participants.

twik: valeur exceptionnelle

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:

twik:



le pull laine d'agneau et angora 1999

que viennent les grands froids, twik sera toujours au chaud dans son doux pull en mélange laine d'agneau et angora, tricot envers, petits boutons à l'épaule, ivoire, rose, bleu, vert, bourgogne, aubergine, p.m.g. exclusivement pour twik

la maison
simons
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale

La sécurité aérienne est douteuse au pays

page B-1

NOS RÉGIONS

Côte-Nord: l'effort des chômeurs rapporte

page A-7

Les Flyers ont été trop sages

page C-1



C'est le retour du timbre-jeu, aujourd'hui, dans Crayons de Soleil. Il est question de la faune africaine. Tu peux gagner beaucoup de timbres magnifiques.



Garneau
47-49, rue Buade
Ouvert du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
le samedi de 9h à 17h.
La librairie des étudiants

LE SOLEIL



85e année, no 251
52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 23 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Îles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c



Le premier ministre canadien Pierre Trudeau et le prince Fahd d'Arabie saoudite paraissent perplexes devant les nombreux mets qu'on leur offrait, hier, à l'heure du lunch, à Cancun...

Reagan dit oui du bout des lèvres au dialogue Nord-Sud

CANCUN, Mexique (d'après AFP, PC, UPI, AP et NYTNS) — Le président Ronald Reagan a accepté du bout des lèvres hier, à Cancun, comme il l'avait déjà fait à Ottawa en juillet, de participer à la poursuite d'un dialogue avec les pays du Tiers-monde, dialogue pouvant mener éventuellement à des "négociations globales".

Mais dans son discours à l'ouverture du sommet Nord-Sud, M. Reagan a posé quatre conditions pour que les États-Unis participent à un "dialogue plus formel", et

notamment que ce dialogue ne se substitue pas aux organismes internationaux déjà existants.

Le président américain a aussi réclaté que ce dialogue soit mené dans un "climat de coopération" et qu'il porte sur les aspects vraiment concrets des relations entre pays riches et pauvres, tels que le commerce, l'énergie et l'alimentation.

Toutefois, le président américain a ajouté: "Le dialogue doit continuer".

Cherchant à l'évidence à lever

l'impression que les États-Unis ne considèrent cette conférence que comme une simple occasion de se rassembler, le président américain a déclaré aux chefs des 21 autres délégations présentes: "Les engagements de nos résolutions communes ne doivent pas disparaître dans le sillage de nos avions".

Quatre conditions

M. Reagan a posé quatre

Voir A-2, CANCUN

Un comité propose la fin de la division catholiques-protestants

Une commission scolaire par territoire donné

par Damien GAGNON

Francophones, anglophones, catholiques, protestants ou autres, toutes les écoles d'un même territoire devraient être administrées par une seule commission scolaire.

C'est l'opinion exprimée par la commission d'orientation politique de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) dans un document d'une quarantaine de pages traitant de l'avenir des commissions scolaires.

Cette position inattendue de la part d'un comité de travail de la FCSCQ sera discutée ce soir, en ateliers de travail, par quelque 800 commissaires d'écoles réunis au centre municipal des congrès à Québec. Demain, en assemblée générale, ils se prononceront sur le contenu du document.

Une telle position signifie l'intégration des commissions scolaires pour catholiques et pour protestants. Toujours selon le document, la confessionnalité devrait s'exercer au niveau de l'école selon le désir exprimé par le milieu.

Cette recommandation de la commission d'orientation politique de la FCSCQ rejoint les hypothèses formulées par le ministère de l'Éducation mais va à l'encontre des commentaires formulés jusqu'à maintenant par les commissaires d'écoles sur l'avenir des commissions scolaires.

En effet, les commissaires d'écoles se sont toujours montrés favorables au maintien de structures scolaires pour catholiques et pour protestants. Il faudra voir l'attitude de la majorité des commissions d'écoles face à une telle proposition.

La confessionnalité

La confessionnalité doit s'exercer au niveau de l'école et des services plutôt que par l'entremise des structures de la commission scolaire, croit

la commission d'orientation politique de la FCSCQ.

Elle reprend ainsi à son compte une suggestion faite, il y a plus de 15 ans, par les auteurs du rapport Parent qui, dans le tome III, pages 56 et 57, précisent que c'est au niveau de l'école et de l'enseignement que se situe la confessionnalité ou la non-confessionnalité et non pas au niveau des structures administratives, qu'elles soient locales ou provinciales.

Quant à l'aire territoriale de la commission scolaire, elle devrait permettre de respecter le sentiment d'appartenance des citoyens d'un milieu

précise le rapport tout en préconisant l'intégration des commissions scolaires qui administreraient exclusivement le primaire ou le secondaire.

Par ailleurs, la commission d'orientation politique de la FCSCQ croit qu'en éliminant ou en affaiblissant le recours au suffrage universel pour le choix des commissaires d'écoles, le gouvernement ne ferait qu'affaiblir davantage les assises démocratiques de la commission scolaire.

Ce qu'il faut, dit le document, c'est améliorer le processus électoral

Voir A-2, SCOLAIRE

L'affichage bilingue bientôt permis (Laurin)

MONTREAL (d'après PC) — Le gouvernement du Québec amendera sa Charte de la langue française dans un proche avenir pour permettre l'affichage bilingue, a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Dans une entrevue à Québec au journal The Gazette, M. Laurin a précisé, hier, qu'il comprend la frustration des anglophones du Québec, la loi exigeant actuellement que l'affichage ne soit qu'en français.

"Je suis convaincu qu'il sera pos-

sible d'abandonner les articles 60 et 62 de la charte dans un proche avenir", a ajouté M. Laurin qui, en tant que ministre d'État au développement culturel, avait élaboré la politique linguistique du gouvernement du Parti québécois en 1977.

Il a noté que les exigences concernant l'affichage, qui sont devenues exécutives le mois dernier, ont toujours été considérées comme "des mesures temporaires de redressement... jusqu'à ce que les mentalités changent de telle façon qu'elles deviennent non nécessaires".

Hydro: la hausse affectera davantage ceux qui chauffent à l'électricité

par Robert FLEURY

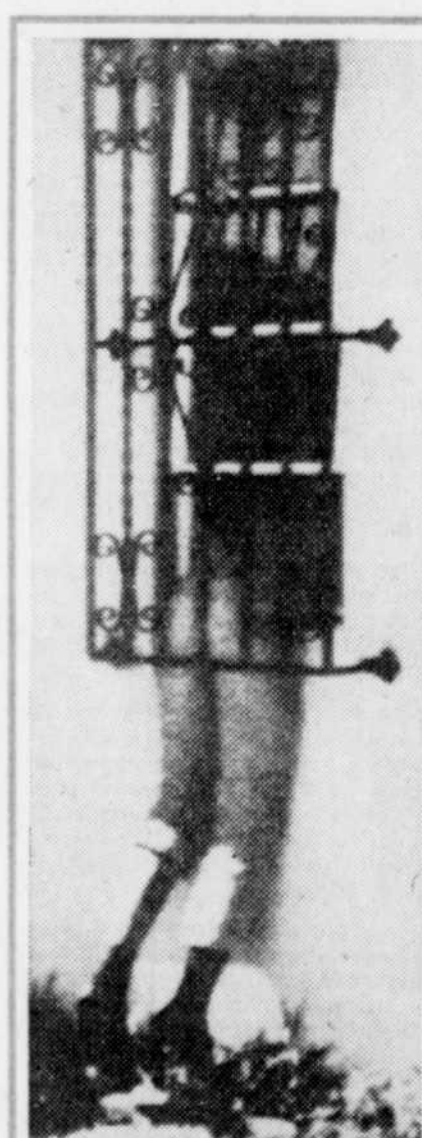
Les consommateurs qui utilisent l'électricité comme source de chauffage pourraient bien être les premières victimes des hausses acceptées par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, alors qu'ils verront leur facture d'électricité haussée de 16,9 à 20 pour 100 en 1982.

Par contre, si seul leur chauffage est à l'électricité, leur facture ne sera pas aussi élevée que l'avait prévu Hydro, le ministre refusant d'abaisser à 600 kWh le plafond actuel de 900 kWh, les augmentations tarifaires étant d'environ 1 pour 100 inférieur à ce qui avait été prévu.

C'est une majoration moyenne de 16,7 pour 100 que subiront les quelque 2,4 millions d'abonnés d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier prochain sur leur compte d'électricité. Ainsi, le service de base avant toute consommation passera de \$6 à \$6,90 et la consommation pour les 900 premiers kilowatts-heure coûtera 2,7 cents du kWh par rapport à 2,4 cents actuellement pendant que la consommation supérieure à 900 kWh passera de 2,8 à 3,37 cents dès le 1er janvier 1982. A ces tarifs, il faut évidemment ajouter la taxe de vente de 8 pour 100.

Les hausses du tarif domestique

Voir A-2, HYDRO
autres textes en
pages A-2 et D-2
éditorial page A-4



Au secours...

Un jeune cambrioleur a eu hier la mauvaise idée de vouloir pénétrer à l'intérieur d'une résidence de Miami en se faufilant sous les barreaux installés par le propriétaire pour se prémunir justement contre les vols. Mal lui en prit, il était de trop forte taille. Et pour se tirer de sa fâcheuse position, le jeune homme a tendu le bras, décroché l'appareil téléphonique pour appeler... la police à son secours. De quoi faire bondir Arsène Lupin!

Propriétaires en difficulté

Cosgrove promet son aide

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre responsable de l'habitation, M. Paul Cosgrove, s'est engagé hier aux

Communes à venir personnellement en aide aux propriétaires du pays qui font présentement face au spectre de la saisie.

"Je serais heureux que les députés me soulèvent tous les cas qui suscitent des inquiétudes et où il y a un risque de perdre un foyer", a dit M. Cosgrove.

Quelques minutes plus tard, répondant aux journalistes, le ministre Cosgrove devait, par inadvertance, fournir de sérieuses indications quant

à la nouvelle date retenue pour le dépôt du budget, retardé pour la tenue éventuelle d'une conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

"Il faudra attendre jusqu'au 9 novembre", a répondu du tac au tac le ministre Cosgrove à une journaliste qui lui demandait quand les contribuables connaîtraient les mesures mises de l'avant par le fédéral pour leur venir en aide. M. Cosgrove, qui avait assisté le matin même à une réunion du cabinet portant sur le

budget, a tenté par la suite de minimiser l'impact de son affirmation.

"Le 9 ou le 10, comme le ministre MacEachern l'a déjà dit, je pense", a dit le ministre sans grande assurance.

Toutefois un porte-parole du ministère des Finances a déclaré qu'aucune date n'avait encore été fixée pour le dépôt du budget. Quant au télégramme du premier ministre Trudeau aux provinces, publié mardi, il indiquait seulement que le budget

Voir A-2, COSGROVE

Application des compressions budgétaires

Salles d'urgence et blocs opératoires écoperaient

par Roger BELLEFEUILLE

— Gel immédiat de tous les postes de cadres supérieurs;

— réduction du nombre des salles d'urgences à certaines heures;

— diminution du nombre des salles d'opérations;

— auto-financement des cliniques externes par une contribution des médecins utilisateurs;

— fusions d'établissements, voire fermetures;

— regroupement et partage de services administratifs et de soutien.

Autant de mesures envisagées

par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) pour atteindre, à court ou à moyen terme, les objectifs de compressions budgétaires et de réduction de dépenses qui semblent être la seule et unique préoccupation de tous les intervenants du réseau des affaires sociales depuis quelque temps.

Des mesures susceptibles de donner lieu cependant à beaucoup de grouillement et de grenouillage compte tenu des habitudes acquises et des chapelles d'intérêts pas toujours concordants.

sommaire

- Annonces classées D-4 à D-14
- Arts et spectacles C-5 à C-8
- Bridge D-10
- Carrières et professions B-3
- Décès D-15
- Economie-Finance D-2 et D-3
- Editorial A-4
- Feuilleton C-5
- Horoscope D-9
- Information régionale A-7 à A-9
- Monde D-1, D-14 et D-15
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-9
- Où aller à Québec C-8
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-10
- Pierre Champagne A-11
- Sport C-1 à C-4
- Télévision C-5

météo

Pluie intermittente à Québec et neige dans l'Est; maximum de 3 à 6. Demain, averse de neige.

détails, page D-4